



Comité Départemental de Tennis de Table de la Moselle

Siège : 59, rue de la gare - 57490 L'HÔPITAL

Site internet : www.cd57tt.fr

Adresse postale :

BP 7 - 57490 L'HÔPITAL

CONVOCAATION COUPE DE MOSELLE Demi-finales, Places $\frac{3}{4}$ et Finale

Samedi 8 juin 2019 à 14h00, à

WILLERWALD – Salle Polyvalente – Rue de la croix

Equipes qualifiées à l'issue des quarts de finale :

TFOC TT 1

AMNEVILLE TT 1

KNUTANGE NILVANGE TT 1

MAIZIERES LES METZ TT 1

*Forfait de MONTIGNY TT 1

Rappels du règlement :

Les rencontres se jouent par équipes composées de 3 joueurs, avec les restrictions suivantes :

- la participation est interdite aux Messieurs et aux Dames dont les points sont supérieurs à 1699 Points
- une équipe ne peut comprendre qu'un seul joueur ou joueuse classé 16 ou 15
- le classement total des 3 joueurs est limité à 4197 points

Le classement de début de saison est pris en compte pour toute la compétition

Tout joueur engagé dans une équipe ne pourra plus évoluer dans une autre équipe pour la durée de la compétition.

Le tableau final est obtenu par tirage au sort intégral, sans protection, et à chaque tour.

A chaque tour du tableau final, les équipes perdantes sont éliminées de l'épreuve. Les places $\frac{3}{4}$ seront disputées.

Le règlement complet de l'épreuve est consultable sur le site internet du comité départemental, www.cd57tt.fr, en rubrique « Le Comité de la Moselle / Statuts et Règlements »

Les demi-finales sont prévues à 14h00 et les finales à 17h30.

A l'issue des finales, le club local proposera un repas à l'ensemble des joueurs.

Le Juge-Arbitre sera Mme Françoise NOMINE - 06.80.12.49.03

Un contrôle des licences et des certificats médicaux sera effectué.

La tenue sportive aux couleurs du club est obligatoire, de même que la tenue identique pour l'ensemble d'une équipe.

Le tirage au sort des rencontres sera présenté sur place vers 13h30.

Le Responsable de l'épreuve,
Denis OMLOR